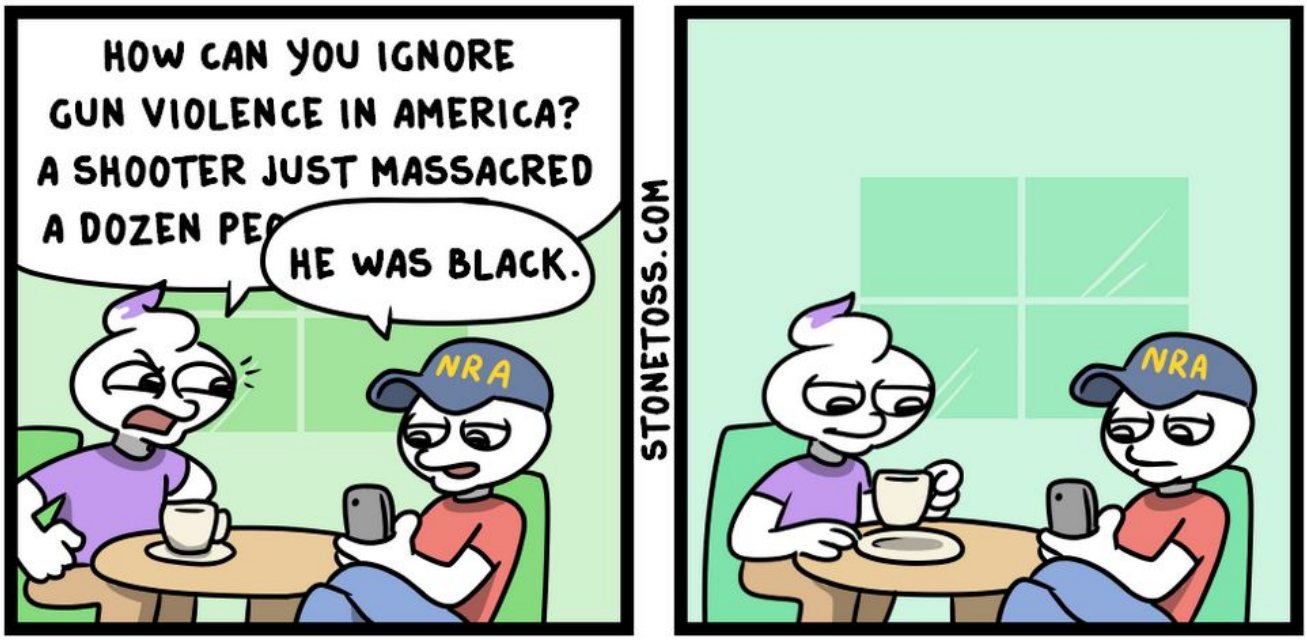
Une étude montre que les médias américains citent beaucoup plus la couleur de peau de tueurs de masse blancs que s'ils appartiennent à des minorités

15/04/2022 à 19h24





Un dessin de StoneToss sur le sujet.

Charles Fain Lehman – 14 avril 2022 5:00 am

Frank James, l'homme arrêté pour la fusillade survenue mardi dans le métro de New York, est un nationaliste noir et un raciste déclaré qui s'en prenait aux Blancs, aux Juifs et aux Hispaniques. On pourrait pardonner à un lecteur attentif du New York Times de ne pas en tenir compte. Dans un article de près de 2 000 mots sur la fusillade, la couleur de peau de James n'est pas mentionnée. Il en va de même du traitement de Reuters ; le Washington Post ne mentionne sa couleur de peau que par allusion à sa condamnation à des formations destinées aux "jeunes Noirs à faible revenu".

Les critiques des médias de droite affirment que l'omission volontaire de la couleur de peau de James dans ces reportages illustre une tendance parmi les journaux de prestige, qui minimisent ou omettent la race des criminels non blancs tout en mettant en avant celle des délinquants blancs.

Mais s'agit-il d'une véritable tendance ?

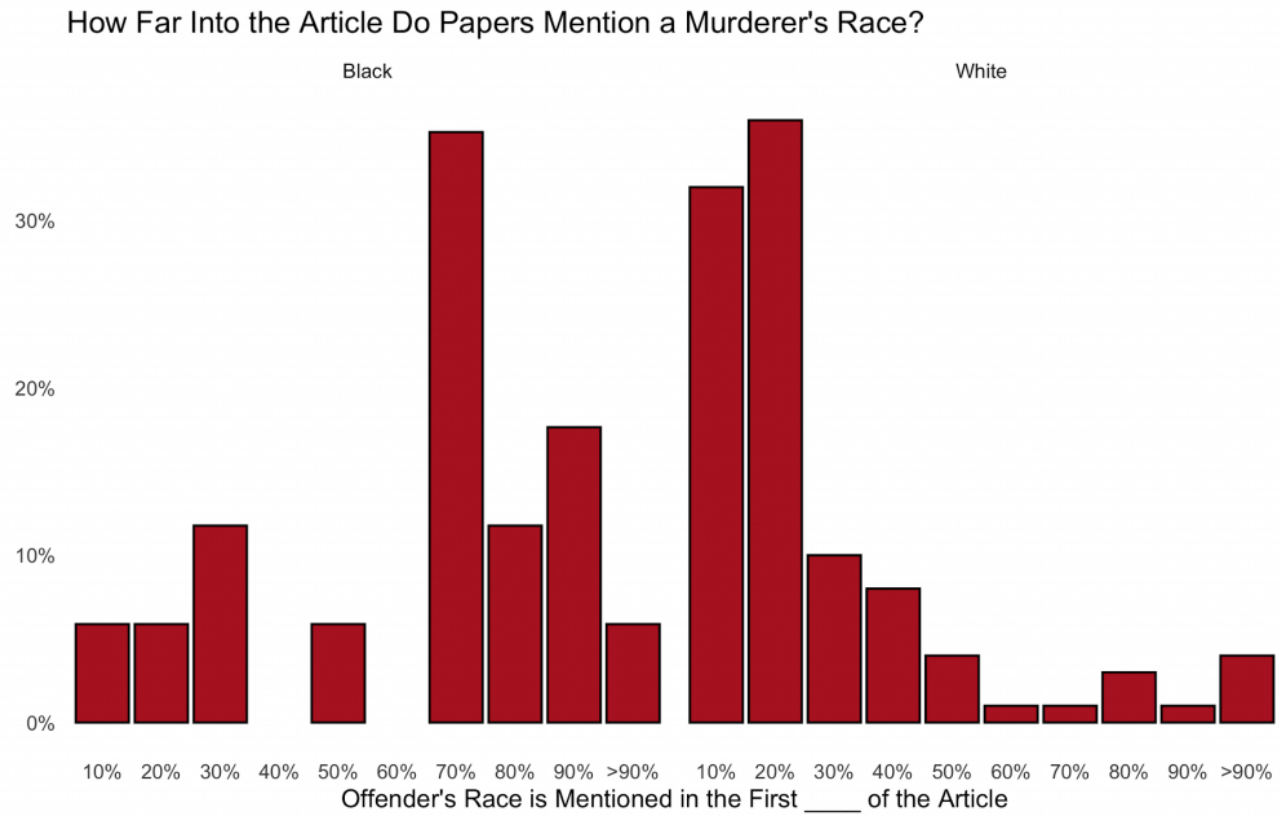
Oui. Un examen par le Washington Free Beacon de centaines d'articles publiés par de grands journaux sur deux ans révèle que les journaux minimisent la couleur de peau des délinquants non blancs, en la mentionnant beaucoup plus tardivement dans les articles que pour les délinquants blancs. Ces journaux sont également trois à quatre fois plus susceptibles de ne pas mentionner du tout l'ethnie d'un délinquant s'il est blanc, une disparité qui s'est accrue à la suite de la mort de George Floyd en 2020 et des protestations qui ont suivi.

The Free Beacon a recueilli des données sur près de 1 100 articles sur les homicides provenant de six grands journaux, tous écrits entre 2019 et 2021. Ces journaux comprenaient le Chicago Tribune, le Los Angeles Times, le New York Times, le Philadelphia Inquirer, le San Francisco Chronicle et le Star-Tribune de Minneapolis – les représentants de chaque journal n'ont pas répondu aux demandes de commentaires pour cet article. Pour chaque article, nous avons recueilli le nom, l'ethnie du délinquant et de la victime, et noté à quel

endroit de l’article la race du délinquant était mentionnée, le cas échéant.

Les résultats montrent une tendance éditoriale alarmante avec laquelle les journaux de référence omettent régulièrement des informations dans les reportages, présentant aux lecteurs une image déformée des criminels et des victimes. Ces choix éditoriaux font partie intégrante de la “prise de conscience raciale” qui a envahi les salles de rédaction à la suite du meurtre de Floyd, et qui a vu les journalistes remanier radicalement la couverture de la criminalité pour mettre l’accent sur l’idée que le système de justice pénale est raciste à la base – peut-être au détriment de l’honnêteté sur les crimes des délinquants individuels.

A quel endroit de l’article est mentionnée la couleur de peau d’un meurtrier ?



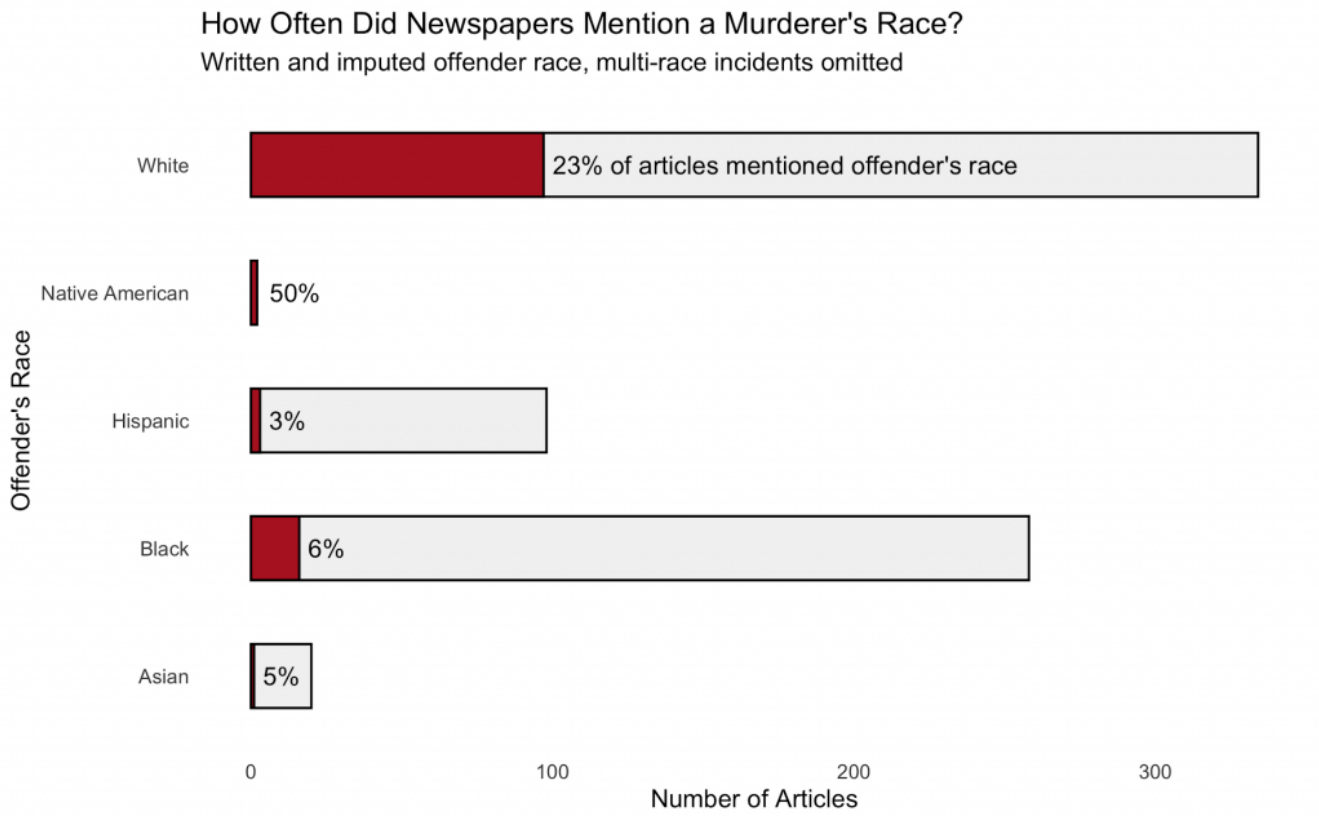
Le graphique ci-dessus indique que les journaux sont beaucoup plus prompts à mentionner la couleur de peau des meurtriers blancs que celle des noirs. (Ces deux ethnies représentent 92 % des mentions dans les données, les autres ne sont donc pas

indiquées). La moitié des articles sur un délinquant blanc mentionnent sa race dans les 15 premiers pour cent de l'article. Dans les articles sur les délinquants noirs, en revanche, les mentions se font majoritairement vers la fin de l'article. La moitié des articles qui mentionnent la race d'un délinquant noir ne le font pas avant au moins 60 % de l'article, et plus de 20 % le font avant le dernier cinquième de l'article.

Bien entendu, les journalistes choisissent non seulement à quel endroit de l'article ils mentionnent la race d'un délinquant, mais aussi s'ils la mentionnent tout court, et les omissions peuvent fausser le point de vue du lecteur.

Pour mesurer ces choix, nous avons identifié la race du délinquant dans environ 900 articles où son nom, mais pas sa race, était mentionné, d'abord en regardant la race des personnes portant le même nom dans les données du recensement, puis en confirmant manuellement la race sur la base des photos d'identité ou d'autres images publiées dans les articles de presse locaux.

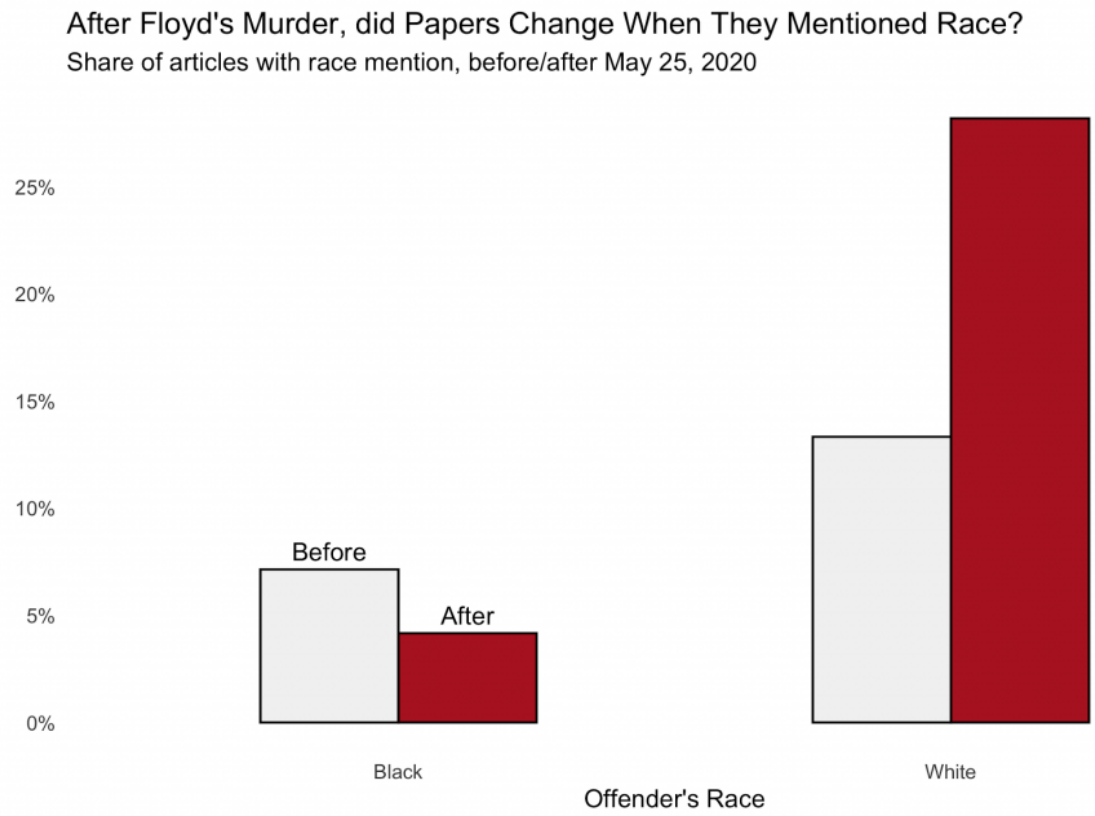
A quelle fréquence les journaux citent-ils la couleur de peau d'un meurtrier ?



Cette méthode permet d'estimer la fréquence à laquelle les journalistes citent la couleur de peau d'un délinquant – ou ne le font pas. Là encore, la distorsion est surprenante : la race des délinquants blancs est mentionnée dans environ 1 article sur 4, contre 1 article sur 17 pour un délinquant noir et 1 article sur 33 pour un délinquant hispanique.

Cet effet est dû en partie à une poignée de grands reportages impliquant des auteurs blancs, bien que l'attention accordée à ces histoires soit également un choix éditorial. Mais même en omettant les reportages sur les délinquants blancs Kyle Rittenhouse, Derek Chauvin et les tueurs d'Ahmaud Arbery, la couleur de peau des délinquants blancs est mentionnée dans 16 % des cas, soit deux à trois fois plus que celle des délinquants noirs. (Les délinquants du Moyen-Orient ont été étiquetés comme asiatiques dans cette analyse, mais le fait de les étiqueter comme blancs n'entraîne qu'une faible modification du taux de mention de la race).

Après le meurtre de Floyd, les articles ont ils traité ces points différemment ?



Cette disparité s’est accentuée après le meurtre de George Floyd. Avant mai 2020, les journaux avaient environ deux fois plus de chances de mentionner la race d’un Blanc (13 % des articles) que celle d’un Noir (7 %). Après mai 2020, les chiffres étaient de 28 % et 4 %, soit un rapport de sept à un. Même en omettant les histoires mentionnées ci-dessus, les journaux mentionnent toujours la race dans 23 % des histoires de tueurs blancs après Floyd, soit un ratio de six pour un.

(…)

Les journaux de tout le pays – y compris l’Inquirer – ont cessé de publier des galeries de photos d’identité judiciaire, en partie parce que, comme l’ont écrit deux journaux de Floride, elles “ont pu renforcer des stéréotypes négatifs”. D’autres se sont engagés à revoir leur langage, en substituant des expressions telles que “personne anciennement incarcérée” à “criminel” pour répondre à ce que le Poynter Institute a décrit comme un lien “inextricable” entre le reportage sur la criminalité et “la race et le racisme”. Et l’Associated Press a modifié son guide de style pour décourager l’utilisation du mot “émeute”, qui aurait des connotations racistes.

Dans le même temps, les grandes salles de rédaction ont donné la priorité à la couverture de la “justice raciale”, dans le cadre d’une tendance à privilégier ce que le journaliste et militant Wesley Lowery appelle la “clarté morale” à l'”objectivité” : écrire des reportages qui prennent parti sur des questions contestées dans le but de faire avancer un objectif politique. **Cette “clarté morale” peut signifier minimiser la criminalité noire et mettre l’accent sur la criminalité blanche.** Dans le cas de délinquants comme James, cela signifie qu’il faut laisser les lecteurs dans l’ignorance d’un élément important de l’histoire – une malfaisance journalistique qui est, bien sûr, au service du bien commun.

Charles Fain Lehman est membre du Manhattan Institute et collaborateur de la rédaction du City Journal.

The Washington Free Beacon

Merci à PE.